

Le processus de paix en Colombie

50 ans de tentatives de processus de paix en Colombie

Depuis 1964, les nombreux dialogues engagés avec les groupes armés ont rarement abouti à un accord final. L'histoire du conflit armé colombien est complexe et elle montre combien celui-ci est difficile à résoudre.



© Manuela del Mar Villegas

En 1984, les accords d'Alvaro Uribe ont été signés entre les Forces armées révolutionnaires (FARC) et le gouvernement colombien aboutissant à un cessez-le-feu sans désarmement. Par la suite, des membres de l'Union Patriotique ont été exterminés par certains groupes paramilitaires en raison des bons résultats qu'ils avaient obtenus aux élections. En 1990, le Président Barco Vargas a signé des accords de paix avec le M19. Entre 1998 et 2002, le président Andrés Pastrana a ouvert des dialogues de paix avec les FARC à «El Caguan», mettant en place une zone démilitarisée par l'armée colombienne, cette nouvelle tentative a échoué.

En 2002, le Président Alvaro Uribe a initié un processus avec les paramilitaires, à travers lequel une partie de la vérité a été révélé. Néanmoins, le processus n'a pas permis le démantèlement complet de ces groupes qui continuent d'agir toujours aujourd'hui. En août 2012, le Président Juan Manuel Santos a annoncé le lancement du processus de paix avec les FARC à la Havane. En juin 2014, le gouvernement a annoncé le début de la phase exploratrice des négociations de paix avec l'Armée Nationale de Libération (*Ejército Nacional de Liberación – ELN*).

Malgré tout cela, le conflit armé en Colombie continue, affectant la population civile de manière disproportionnée.

Le processus de paix avec les FARC à La Havane

Il semble que depuis le début, les processus de paix se soient peu à peu consolidés et il y a de plus en plus d'espoir qu'ils aboutissent à une conclusion positive. Les accords conclus entre les deux partis et leur agenda d'application ont été diffusés, toutefois les négociations se déroulent selon un principe de confidentialité.

Voici les différents points de l'agenda :

- **Politique intégrale de développement agricole** : Propriété de la terre et développement rural, conclut le 21 juin 2013 ;
- **Participation politique** : Garanties pour l'opposition politique, y compris pour les anciens guérilleros, conclut le 6 novembre 2013 ;
- **Fin du conflit** : Justice transitionnelle, désarmement, démobilisation et réinsertion, toujours en discussion en novembre 2014 ;
- **Solution au problème des drogues illégales** : Politiques antidrogues, conclut le 16 mai 2014 ;
- **Victimes** : Victimes du conflit, toujours en discussion en novembre 2014 ;
- **Mise en œuvre, vérification et ratification** : Réflexion sur la manière de consolider la législation sur les engagements des accords de paix, et ensuite sur la gestion de leur exécution, en cours.

«Rien n'est décidé tant que tout n'est pas décidé».

- Table des négociations, 2012.

La participation de la société civile

- Depuis le début du processus des négociations, la participation de la société civile colombienne est requise. Différents groupes et secteurs de la société se sont organisés pour envoyer des propositions à la Table des négociations à La Havane, des forums et des marches ont été organisés au niveau national, régional, local et hors de la Colombie.
- Il est fondamental qu'on écoute les colombiens pour arriver à une paix durable et respectueuse de la justice sociale.
- Il existe de mécanismes qui sont nécessaires, malgré leur imperfection, pour que les acteurs qui négocient voient la société civile comme un soutien et non comme un frein. Depuis plus de 50 ans, le mouvement social a fait des propositions pour la paix qui devraient être prises en compte.
- En ce qui concerne les victimes, des délégations de victimes ont été invitées à La Havane.

L'opinion publique et les opposants politiques

- Bien que les enquêtes d'opinion, ainsi que la réélection du président Juan Manuel Santos attestent du soutien en faveur des négociations, le résultat du premier tour, où le candidat présidentiel de l'opposition aux négociations, Oscar Zuluaga, a obtenu un grand pourcentage de votes, montre la nécessité d'avoir la confiance des citoyens en ce qui concerne ce processus.
- Une partie de l'extrême droite, des forces militaires colombiennes et des groupes d'intérêts économiques forts s'opposent à ce processus. Plusieurs événements l'ont montré cette année, comme par exemple la création de la centrale Andromeda destinée à intercepter illégalement les communications des groupes de négociateurs et des journalistes de La Havane, ou encore les pressions d'un groupe de 10 militaires sur le président Santos pour mettre fin aux négociations, entre autres.
- Le processus de paix se déroule au cœur du conflit armé, qui s'est accentué dans certaines zones du pays et a fait de nombreuses victimes civiles. Par conséquent il est urgent d'arriver à un arrêt des hostilités.

La période de transition post-accords, de grands défis

Bien qu'il reste encore du temps avant que soient signés les accords de paix à La Havane, il est important de préciser que la période post-accords devra relever les défis suivants :

- L'acceptation de la part de l'opinion publique (quel que soit le mécanisme utilisé pour consulter la population : référendum ou création d'une commission).
- La mise en œuvre des accords obtenus ;
- Le respect des droits des victimes à la vérité, la justice et la réparation et aux garanties de non-répétition, ainsi que l'application de la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, qui tiennent compte du genre, et donc des besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles ;
- La construction de politiques publiques, pour la jouissance totale des droits humains pour tous les citoyens, dans le but de combattre les causes structurelles de la violence ;
- La neutralisation des groupes paramilitaires et des bandes criminelles émergentes (Bacrim) pour garantir la liberté d'action des défenseurs (hommes et femmes) des droits humains, des syndicalistes et de tous les leaders de revendications et protestations sociales.

On peut faire quelque chose!

- En prononçant des déclarations publiques soutenant le processus de paix en Colombie avec les FARC ainsi que le processus avec l'ELN ;
- En exhortant l'Etat colombien à convenir d'un cessez-le-feu bilatéral immédiat pour éviter que le conflit armé ne continue à faire plus de victimes ;
- En exhortant l'Etat colombien à démanteler les structures des groupes paramilitaires qui sont toujours les plus grands auteurs de crimes contre les défenseurs des droits humains ;
- En invitant des organisations sociales à des audiences des institutions nationales, pour qu'elles présentent leurs propositions de construction de la paix ;
- En exhortant l'Etat colombien à appliquer la Résolution 1325 des Nations Unies et les résolutions connexes, qui garantissent la participation des femmes dans le processus de Paix ;
- En étudiant la manière d'accompagner la mise en œuvre des accords de paix pour suivre la période post-accords.

Elaboré par

Oidhaco
Oficina Interamericana
de Derechos Humanos
-
Asesor Colombia